

du
 design
 esad
 saint-
 étienne

Conseil d'Administration du 23 juin 2026

DÉLIBÉRATION 2026-12

Approbation du compte financier unique (CFU) du BP 2025

■ Le présent rapport s'articule autour de trois parties :

1/ Le CFU 2025 en regard de l'exécution des dépenses et des recettes.

(p. 1 à p.11)

2/ Le résultat de clôture et la marge de manœuvre.

(p. 12)

3/ L'affectation du résultat 2025.

(p. 12)

1/ EXÉCUTION DE L'EXERCICE 2025

1.1 Présentation générale de l'exécution du budget

■ L'exécution du budget 2025 fait apparaître les données suivantes :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	350 377,86 €	8 985 769,46 €
DEPENSES	221 922,93 €	8 979 509,92 €

SOLDE D'EXECUTION 2025	128 454,93 €	6 259,54 €
REPORT 2024	24 113,83 €	5 787,57 €
Reste à réaliser 2025	0,00 €	0,00 €

RESULTAT CUMULE 2025	152 568,76 €	12 047,11 €
----------------------	--------------	-------------

Ces résultats tiennent compte d'un virement de crédits réalisés le 28 novembre 2025 (décision N°2025-VCBP01) d'un montant de 42 300 € du chapitre 65 au chapitre 011.

Le résultat d'exploitation pour 2025 s'établit à 164 615,87 €

En l'absence de besoin de financement d'investissement, le résultat net à affecter correspond à la totalité du résultat d'exploitation soit **164 615,87 €**

1.2 Présentation de la section de fonctionnement

■ Rappelons que pour l'année 2025 l'établissement organisait l'ensemble de ses activités autour de deux grandes directions :

- L'école supérieure d'art et design,
- la direction de la diffusion du design,

Ces deux directions bénéficient du soutien de deux directions mutualisées : la direction de la communication et le secrétariat général.

■ Au-delà de l'exécution générale du budget présenté ci-dessus, on peut également présenter les grandes lignes de l'exécution du budget au regard de ces quatre domaines d'intervention, en se fondant sur une lecture analytique du compte administratif.

BUDGET PRINCIPAL

SYNTHESE DEPENSES 2025 SECTION DE FONCTIONNEMENT

ECOLE		
Dépenses de fonctionnement		1 093 695 €
Ecole	743 318 €	
Dotation aux amortissements	350 377 €	
Dépenses de RH		3 537 436 €
RH Permanents	3 317 877 €	
RH Temporaires	219 559 €	
S/TOTAL BUDGET ESADSE		4 631 131 €

MOYENS MUTUALISES (PARTIE BA)		
Dépenses de fonctionnement		738 283 €
Secrétariat général	671 626 €	
Communication - Partenariat & mécénat	66 657 €	
Dépenses de RH		1 247 344 €
RH Permanents	1 113 349 €	
RH Temporaires	133 995 €	
S/TOTAL BUDGET MOYENS MUTUALISES		1 985 627 €

S/TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT BP :

6 616 758 €

MOYENS MUTUALISES (PARTIE BA)		
Dépenses de fonctionnement		393 455 €
Secrétariat général	333 072 €	
Communication - Partenariat & mécénat	60 383 €	
Dépenses de RH		701 630 €
RH Permanents	626 258 €	
RH Temporaires	75 372 €	
S/TOTAL BUDGET MOYENS MUTUALISES		1 095 085 €

RH BUDGET ANNEXE (DEPENSES REFACTUREES)

Dépenses de RH		1 267 666 €
RH Permanents	771 416 €	
RH Temporaires	496 250 €	
S/TOTAL BUDGET RH BA		1 267 666 €

S/TOTAL DEPENSES FONCT. REFACT. PAR LE BP :

2 362 751 €

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT BP

8 979 509 €

S/TOTAL DEPENSES RH BP	4 784 780 €
S/TOTAL DEPENSES RH BA	1 969 296 €

TOTAL DEPENSES RH BP	6 754 076 €
----------------------	-------------

BUDGET PRINCIPAL

SYNTHESE RECETTES 2025 SECTION DE FONCTIONNEMENT

ECOLE		
Recettes publiques		4 232 038 €
Subvention SEM	3 088 057 €	
Financement projets SEM		
Subvention ETAT	665 477 €	
Financement projets ETAT		
Subvention AURA	300 000 €	
Autres financements publics	178 504 €	
Recettes privées		480 566 €
Financements privés	152 210 €	
Ressources propres	328 356 €	
Résultat Filiale		
S/TOTAL BUDGET ESADSE		4 712 604 €

MOYENS MUTUALISES		
Recettes publiques		1 846 886 €
Subvention SEM	1 846 886 €	
Financement projets SEM		
Subvention ETAT		
Financement projets ETAT		
Subvention AURA		
Autres financements publics		
Recettes privées		63 528 €
Financements privés	35 794 €	
Ressources propres	27 734 €	
Résultat Filiale		
S/TOTAL BUDGET MOYENS MUTUALISES		1 910 414 €

S/TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT BP
6 623 018 €

RECETTES DE REFACTURATION	
Refacturation des moyens mut. BA (FCT+RH)	1 095 085 €
Remboursement des salaires du BA	1 267 666 €
S/TOTAL REFACTURATIONS	2 362 751 €

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT BP
8 985 769 €

Ces recettes ne tiennent pas compte d'un montant de 226 540,00 € perçus en 2025 pour des projets qui se réaliseront en 2026.

Ces produits constatés d'avance sont ventilés ainsi :

- 146 540,00 € pour des actions de l'ESADSE.
- 80 000 € pour les moyens mutualisés.

Ces produits constatés d'avance seront repris dans le budget supplémentaire 2026.

Le résultat d'exécution de 12 047,11 € se décompose ainsi :

- Un solde d'exécution 2025 de 6 259,54 €
- Un report 2024 de 5 787,57 €

1.3 Présentation de la section d'investissement

■ Les dépenses d'investissement s'élèvent à **221 922,93 €**

En analytique, les dépenses exécutées en 2025 se répartissent entre :

» les équipements des services mutualisés ainsi que les investissements bénéficiant à l'ensemble de l'EPCC : **90 320 €**

Rafrichisseurs d'air	8 715 €
Gerbeur	1 271 €
Tondeuse et débroussailleuse	1 644 €
Sièges ergonomiques pour agents	1 682 €
Défibrilateur	1 397 €
Matériels informatiques (PC, Copieurs, serveurs...)	64 914 €
Lecteur badge d'accès	3 960 €
Escabeaux 6 marches sécurisés	1 955 €
Licences logiciels	4 782 €
TOTAL CHARGES INVESTISSEMENT	90 320 €

» les équipements de l'École supérieure d'art et design : **131 602 €**

Matériels pôle Photo	13 245 €
Matériels pôle Vidéo	8 097 €
Matériels pôle Editions	5 022 €
Matériels pôle Modélisation et céramiques	45 561 €
Matériels pôle Pratiques Numériques	15 558 €
Equipements Médiathèque	4 936 €
Aménagements spécifiques locaux école (Foyer et cour)	11 492 €
Presse numérique	11 655 €
Matériels informatiques	9 657 €
Licences logiciels	6 379 €
TOTAL CHARGES INVESTISSEMENT	131 602 €

■ Les recettes d'investissement d'un montant de 350 377,86 € sont constituées principalement de la dotation aux amortissements pour un montant de 326 264,03 € et du report 2024 pour 24 113,83 €.

Le résultat d'exécution de **152 568,76 €** se décompose ainsi :

- Un solde d'exécution 2025 de 128 454,93 €
- Un report 2024 de 24 113,83 €

2/ RÉSULTAT DE CLÔTURE ET MARGE DE MANOEUVRE

■ En conclusion de l'exécution 2025 :

- » L'excédent cumulé en fonctionnement est de **12 047,11 €**
- » L'excédent en investissement est de **152 568,76 €**

3/ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

■ Il est demandé au Conseil d'Administration après en avoir délibéré de bien vouloir :

- arrêter les résultats tels que définis ci-dessus
- d'inscrire en recettes de fonctionnement (article 002) le montant de 12 047,11 €
- d'inscrire en recettes d'investissement (article 001) le montant de 152 568,76 €



Mis aux voix, ce dossier à recueilli les votes suivants :

14 votants pour

0 votant contre

3 abstentions

Le nombre de suffrages exprimés est :

La sommes de $14+0=14$

Cette délibération est adoptée à la majorité absolue des suffrage exprimés.

**Pour extrait,
Le président de séance**

Yannis BEKHTI

